

GESTION DES LISIERS DE PORC SUR LES ZONES HERBAGERES DU MASSIF CENTRAL



Pascal Levasseur (1), Laurent Alibert (1), Bruno Dounies (2)
(1) Ifip-Institut du porc, (2) Association Porc Montagne.
pascal.levasseur@ifip.asso.fr

L'élevage porcin du Massif central concerne environ 1250 éleveurs et il est très souvent associé à de l'élevage bovin avec lequel il partage équipements, main d'œuvre et espace herbagé. Bien que le lisier de porc soit un fertilisant organique minoritaire par rapport aux déjections bovines, il n'en demeure pas moins bien adapté à la production herbagère (Bodet *et al.*, 2001). Une enquête a été menée auprès d'acteurs de la filière porcine du Massif central pour déterminer les enjeux de l'utilisation du lisier de porc.

Matériel et méthodes

- Cette enquête, menée de septembre 2019 à janvier 2020, a été réalisée auprès de 11 personnes issues principalement de Chambres d'agriculture, de groupements d'éleveurs de porcs et d'interprofessions porcines du Massif central.
- Dans ce poster, sont rapportés les propos relatifs aux pratiques de fertilisation organique, à la réglementation environnementale et aux spécificités physiques du milieu pouvant impacter la gestion des lisiers porcins.

Résultats et discussion

Fertilisation organique par le lisier de porc

- L'intérêt fertilisant de l'azote du lisier de porc, en substitution aux engrais minéraux, fait consensus pour la rapidité de son action. Le lisier constitue également un outil permettant de redynamiser ponctuellement une prairie peu fertile où de petites doses sont alors préconisées, de l'ordre de 10 à 15 m³/ha.
- Si l'usage du lisier de porc est perçu comme une épargne financière en substitution aux engrais minéraux, cet argument ne l'emporte pas toujours sur les contraintes ressenties, de temps et de coût d'épandage.
- Les zones montagneuses du Massif central sont également contraintes par les pentes et les conditions climatiques. Elles disposent de parcelles de petites tailles et d'accès parfois difficiles. Concernant la gestion des pentes, les épandages de lisier font preuve d'un certain pragmatisme, ils sont réalisés lorsque les parcelles demeurent mécanisables.

Réglementations environnementales

- Dans quasiment toutes les situations inventoriées, le phosphore est considéré comme l'élément fertilisant limitant le dimensionnement du plan d'épandage. L'herbe est en effet peu exportatrice de phosphore relativement à l'azote. Cette contrainte « phosphore » peut entraîner des difficultés à trouver des surfaces d'épandage, notamment :
 - (1) dans les zones où le dynamisme de la filière bovine est fort, avec un accès privilégié au foncier,
 - (2) là où il est surtout produit du fumier, dont le rapport N/P est très inférieur à celui du lisier,
 - (3) là où également prédomine la prairie,
 - (4) et pour les élevages porcins spécialisés, qui détiennent en propre généralement peu de surfaces.Dans les autres situations, il peut être bien plus aisé d'accéder à des surfaces d'épandage.
- La très grande majorité des surfaces d'épandage du Massif central est située hors Zones Vulnérables (ZV) : dès lors, la capacité de stockage n'est réglementairement que de quatre mois, contre 7,5 mois en ZV. Le manque de capacité agronomique parfois constaté est toutefois atténué lorsqu'il y a une forte proportion d'herbe relativement aux cultures (du fait de possibilités pratiques d'épandage plus souples).

Conclusion

- L'apport de lisier de porc sur prairies est apprécié par les éleveurs du Massif central pour la rapidité de son action fertilisante.
- Les zones herbagères apportent une grande souplesse dans le choix des périodes d'épandage facilitant la gestion des capacités de stockage.
- L'adéquation entre apports de fertilisants et besoins des prairies peut toutefois être encore optimisée.



Source photo : Miro